

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 7 mai 2025

TABLE DES MATIÈRES

ÉDUCATION

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

BUDGET

L'hon. M^{me} Miles

M. Savoie

L'hon. M. Dornan

M. Weir

L'hon. M^{me} Miles

M. Weir

L'hon. M. McKee, c.r.

M. Weir

L'hon. C. Johnson

PONTS

M^{me} Conroy

L'hon. C. Chiasson

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M^{me} Conroy

L'hon. C. Chiasson

M^{me} Conroy

L'hon. C. Chiasson

SANTÉ

M. Coon

L'hon. M. Dornan

M. Coon

M. Coon

L'hon. M. Dornan

M. Coon

L'hon. M^{me} Holt

FINANCEMENT

M^{me} Bockus

L'hon. M. LePage

[Original]

ÉDUCATION

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour.

[Traduction]

Vu les compressions en éducation qui touchent les salles de classe, Madame la présidente, nous sommes très préoccupés par la possibilité que les décisions prises par le gouvernement quant au budget de l'éducation aient un effet néfaste direct sur les enfants en salle de classe, par les compressions de 43 millions de dollars que le gouvernement a enjoint aux districts de réaliser, par l'absence de responsabilité assumée par le gouvernement relativement à ces compressions — et il s'agit bien de compressions — et par le fait que le gouvernement réduise les attentes et élimine des ressources au lieu de donner à nos enfants les outils dont ils ont besoin pour réussir.

Le gouvernement blâme un district scolaire d'avoir mis à pied des bibliothécaires en raison de compressions qu'il lui a lui-même exigées en disant : Eh bien, cela témoigne d'un gouvernement responsable sur le plan financier.

Vous faites des compressions dans les salles de classe. Vous causez des pertes d'emploi. Vous abaissez les normes d'évaluation au lieu d'essayer de les atteindre. Pourquoi vous en prenez-vous à nos élèves?

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je vous remercie de me donner l'occasion de parler de l'éducation.

[Traduction]

Comme je l'ai dit hier, je pense que l'éducation est la responsabilité la plus importante du gouvernement provincial, et le meilleur moyen de définir l'orientation future de la province. Je vais répéter ce que j'ai dit hier. Notre gouvernement consacre davantage d'argent à l'éducation. Il s'agit de 200 millions de dollars en nouveaux fonds, y compris 100 millions de dollars qui seront versés aux districts. Comme le directeur général l'a confirmé aujourd'hui, son district recevra plus d'argent que l'année dernière. Nous avons demandé que l'argent soit consacré aux activités en salle de classe pour aider les élèves à atteindre les objectifs de littératie établis par notre gouvernement et tenter de rectifier le tir en ce qui a trait à leur rendement. La direction prise par le gouvernement précédent s'est traduite année après année par une baisse des résultats en littératie. Nous changerons les choses en

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

réalisant un investissement de 200 millions dans le corps enseignant et les salles de classe afin de stabiliser le système et d'obtenir de meilleurs résultats.

[Original]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Eh bien, je suis content que la première ministre ait pris la parole ce matin, Madame la présidente, pour utiliser ses notes d'allocution et continuer de tenter d'établir un discours autour de la question. Le gouvernement doit écouter le personnel enseignant. Ce sont les districts qui disent clairement que les compressions auront une incidence sur les classes. Elles auront une incidence sur l'apprentissage en classe. Elles auront une incidence sur les ressources qui sont censées apporter une aide aux jeunes.

Bon, les gouvernements prennent des décisions, Madame la présidente. Je ne nie pas que le gouvernement actuel a le droit de prendre des décisions, mais des gens au sein du système lui disent que les mesures prises ont une incidence néfaste sur eux. Nous soulevons la question pour encourager le gouvernement à dire : Écoutez, l'approche que nous tentons d'adopter n'est pas vraiment efficace.

Oui, nous critiquons l'approche, car nous ne voulons pas qu'elle ait une incidence néfaste sur nos jeunes. Les personnes qui travaillent dans le secteur formulent de tels propos. Le gouvernement fera-t-il marche arrière et veillera-t-il à ce que nos enfants ne subissent pas d'effets néfastes?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je pense qu'il est très important que le député d'en face réfléchisse à ce qu'il vient de dire et qu'il aille écouter les membres du personnel enseignant. Voilà ce que l'équipe et moi avons fait. L'année dernière, j'ai visité plus d'écoles que je ne peux en compter et j'ai rencontré des directeurs, des membres du personnel enseignant, des assistants en éducation et des conseillers en orientation. Je m'asseyais dans les cafétérias d'école, les corridors et les salles de classe, et j'écoutais directement les membres du personnel enseignant me faire part de leurs besoins. Savez-vous ce qu'ils m'ont dit? Ils ont besoin de soutien. Ils ont besoin de plus d'adultes dans les écoles. Ils ont besoin de plus de personnel enseignant qualifié dans les salles de classe.

Lorsque nous parlons aux parents, ils nous disent qu'ils veulent que les enfants reçoivent l'aide dont ils ont besoin pour améliorer leur niveau de littératie, apprendre à lire et obtenir de meilleurs résultats en mathématiques. En écoutant le personnel enseignant et les parents, nous avons proposé des investissements dans l'éducation, investissements sans

Questions orales

précédent dans la province, afin de pouvoir déployer dans les salles de classe 150 membres du personnel enseignant qui étaient dans des bureaux. Nous avons fixé des objectifs en matière de littératie que nous atteindrons années après année pour renforcer le système d'éducation.

[Original]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Les parlementaires du côté du gouvernement ont adopté une approche, mais les résultats dont on leur fait part indiquent clairement... Ils peuvent dire tout ce qu'ils veulent au sujet des discussions qu'ils ont eues avec des gens pendant les élections et ainsi de suite, mais le personnel enseignant et les districts disent que les mesures prises auront des effets néfastes sur l'apprentissage, Madame la présidente.

Vous savez, la réalité, c'est que le gouvernement peut vouloir réaffecter à un poste en salle de classe des personnes qui occupent actuellement un poste administratif, mais il y a des règlements syndicaux sur le droit de supplantation. Une personne dotée d'une certaine ancienneté et titulaire d'un diplôme en mathématiques pourra supplanter une autre personne titulaire d'un diplôme en mathématiques. Le gouvernement ne verra pas une augmentation nette du nombre d'enseignants. Nous tentons d'expliquer ici que nous sommes préoccupés par les témoignages des membres du personnel enseignant et des acteurs du secteur de l'éducation, mais des parlementaires du côté du gouvernement pensent : Non, nous établissons un discours sur la question ; nous dirons aux gens du Nouveau-Brunswick comment le tout fonctionnera, et ils nous croiront.

Nous voulons un gouvernement qui écoute et croit ce que les membres du personnel enseignant lui disent.

[Original]

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je répéterai que nous écoutons le personnel enseignant. Les recommandations découlent de la rétroaction du personnel enseignant qui est sur le terrain et qui travaille auprès des élèves chaque jour.

[Traduction]

Selon moi, il est important de souligner un concept qui s'applique ici, puisqu'il porte sur les résultats. Nous voulons prendre des mesures qui permettront d'améliorer les choses pour ce qui est de la littératie, de la numératie et de l'absentéisme. Nous annonçons publiquement ces mesures et nous examinerons les données s'y rapportant. C'est un aspect

Questions orales

auquel l'opposition accorde peut-être moins la priorité, mais nous examinerons les résultats concrets que permet d'obtenir le système et nous tirerons des conclusions d'après le rendement de ce dernier. Ainsi, si nous voyons que les objectifs sont atteints et que nous pouvons aller plus loin, alors nous irons plus loin. Toutefois, nous avons écouté les observations formulées par le personnel enseignant qui travaille dans les salles de classe, les parents, les directeurs d'école et les experts en éducation quant à la nécessité de ramener du personnel enseignant qualifié sur le terrain pour que les élèves aient le soutien nécessaire afin d'atteindre les objectifs. Nous utiliserons les données et les éléments de preuve pour constater les résultats qui découlent des efforts déployés et, ensuite, nous irons plus loin.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Eh bien, il est clair que la première ministre continuera simplement de s'en tenir à ses notes d'allocution. Pour une raison quelconque, elle choisit de prendre la parole au lieu de laisser sa ministre le faire. Je ne sais pas ce qui se passe, mais nous verrons bien ce qui se passera dans le cas de la question.

BUDGET

Nous sommes très préoccupés par les compressions liées au développement social. Le défenseur des enfants et des jeunes a critiqué la décision, une compression de 47 millions de dollars. Il est question d'enfants auprès desquels il faut intervenir avant qu'ils soient en état de crise. Les compressions auront une incidence sur les familles et les enfants lorsqu'ils sont le plus vulnérables. Des gouvernements précédents se sont engagés à combler le déficit, mais le gouvernement actuel a refusé de le faire. Les compressions pourraient causer une augmentation des troubles de santé mentale et des dépendances et pourraient nuire aux résultats scolaires. Les compressions dans les services d'intervention mettront des jeunes en danger. Les compressions se traduiront par un déclin des résultats chez les personnes auprès desquelles une intervention est désespérément nécessaire. Les compressions auront notamment une incidence sur les soins de santé, la santé mentale, l'éducation et le système judiciaire. Pourquoi le gouvernement actuel s'en prend-il à nos enfants vulnérables?

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, je tiens à dire au député d'en face que je suis très honorée de prendre la parole ici, non seulement parce que je suis députée de Hanwell-New Maryland et ministre du Développement social et ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, mais aussi parce que, pour la première fois depuis longtemps, les enfants et les jeunes sont au centre des discussions dans la province, et c'est exactement là qu'ils devraient être.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Dès que je suis entrée en fonction, Madame la présidente, j'ai commencé à parcourir la province. J'en ai parcouru les trois quarts et j'ai rencontré des jeunes, des membres du personnel et des responsables pour déterminer ce que nous faisons bien, ce dont les gens ont besoin, quels sont les défis et ce que les gens cherchent. Au sujet des compressions dans les services d'intervention précoce dont parle le député d'en face, 8,6 millions de dollars sont prévus pour l'intervention précoce et la prévention, car nous convenons totalement qu'un tel investissement ciblé s'impose : un investissement dans les jeunes, l'intervention précoce et la prévention, un investissement notamment dans des services de relève et des possibilités d'ajout de 26 autres travailleurs sociaux et techniciens en travail social qui oeuvreront sur le terrain pour fournir aux jeunes un appui lorsqu'ils en ont besoin.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Eh bien, savez-vous quoi? Jusqu'à maintenant, des membres du personnel enseignant, des professionnels en éducation et le défenseur des enfants et des jeunes ont dit au gouvernement actuel qu'il allait dans la mauvaise direction. Les parlementaires d'en face n'écoutent manifestement pas ; voyons donc ce qu'ils ont à dire sur la question suivante.

Les compressions budgétaires visant le Food DEPOT Alimentaire nous préoccupent. Ces compressions visent un organisme sans but lucratif qui sert des banques alimentaires, des soupes populaires communautaires, des programmes offerts après l'école et d'autres organismes au Nouveau-Brunswick. Plus de 30 % des personnes qui ont recours à une banque alimentaire sont des enfants et plus de 7 % sont des personnes âgées. Le recours aux banques alimentaires — leur nécessité — augmente au Nouveau-Brunswick. Les enfants touchés par l'insécurité alimentaire le sont à la maison. Voilà pourquoi il ne suffit pas d'offrir des programmes scolaires de repas du midi pour régler les questions sous-jacentes. Cela n'aide par ailleurs aucunement les autres personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire. Pourquoi réduisez-vous les fonds consacrés aux banques alimentaires, alors que les besoins sont plus grands que jamais?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Merci beaucoup au député d'en face, Madame la présidente. Vous avez raison. Les gens ont de plus en plus besoin de l'aide des banques alimentaires dans nos collectivités. Je suis très content que notre gouvernement ait appuyé la disponibilité accrue de nourriture là où le besoin est le plus criant, soit dans notre système scolaire. Le déjeuner et le repas du midi — voilà où les plus grands besoins se font sentir. Les programmes en question ne touchent toutefois pas tout le monde ; nous devons donc aider les gens dans nos collectivités.

Le Food DEPOT Alimentaire a déjà reçu du financement d'urgence. L'année dernière, la somme est passée de 1 million de dollars à 2 millions. L'année n'est pas encore terminée.

Nous sommes disposés à fournir, pour commencer, 1 million de dollars, mais j'aimerais rappeler au député d'en face que nous fournissons également des fonds à des banques

Questions orales

alimentaires. Nous nous sommes engagés à fournir une somme additionnelle de 100 000 \$ pour aider les banques alimentaires à mieux gérer leurs ressources. Si, dans l'avenir, des besoins se font sentir, nous envisagerons de fournir des fonds additionnels au Food DEPOT Alimentaire. Merci.

[Original]

M. Weir (Riverview, PC) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Nous conviendrons tous et toutes, je crois, des interrelations entre les effets sur la vie des gens du Nouveau-Brunswick de bon nombre de nos ministères. Je crois en outre que nous conviendrons tous et toutes du niveau sans précédent de préoccupations qu'éprouvent les gens au sein de nos collectivités quant à la santé mentale et aux dépendances. Les préoccupations concernent en grande partie nos jeunes. Voilà pourquoi la nouvelle de compressions à hauteur de 47 millions de dollars dans les services de bien-être à l'enfance par le ministère du Développement social fait sonner l'alarme dans plusieurs ministères, surtout au sein des Services de santé mentale et de traitement des dépendances. Si les services de bien-être à l'enfance ne répondent pas aux besoins d'un jeune, quelle incidence cela peut-il avoir sur sa santé mentale? Dans quelle mesure cela peut-il augmenter les risques de dépendances éventuelles pour l'enfant? Je demanderais au ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances s'il appuie les compressions de 47 millions dans les services de bien-être à l'enfance destinés aux jeunes à risque. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je dirais au député d'en face que je suis tout à fait d'accord avec lui — l'intervention précoce et la prévention. Voilà pourquoi le gouvernement actuel a réalisé un investissement ciblé de 8,6 millions de dollars et a en outre consacré 10 millions de dollars à l'appui des jeunes qui ont des besoins complexes — aux fins d'un appui soutenu, de l'intervention précoce et de la prévention. Au ministère du Développement social, nous avons une équipe qui est — je ne trouve même pas les bons mots — enthousiaste et emballée à l'idée de disposer enfin du moyen, du mécanisme dont elle a besoin pour appuyer les jeunes lorsqu'ils en ont besoin et veiller à ce que ceux-ci obtiennent tous les services nécessaires. La *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* est le moyen d'y arriver. Nous avons au ministère du Développement social une équipe qui se réjouit à la perspective d'être enfin en mesure de prendre des décisions qui servent au mieux les intérêts des enfants lorsque ceux-ci ont besoin de soutien. Il est question d'intervention précoce et de prévention, Madame la présidente.

Questions orales

M. Weir (Riverview, PC) : Merci, Madame la présidente. Malgré la réponse de l'autre ministre et tout le blabla et le verbiage, l'ajout de 8,7 millions de dollars à la suite de compressions de 47 millions n'est pas mon genre de calcul, mais il s'agit peut-être de celui des Libéraux.

Comme je l'ai mentionné, tant de ministères sont interreliés et ont une incidence sur la vie des jeunes du Nouveau-Brunswick. Qu'il s'agisse de compressions de 47 millions de dollars dans les services de bien-être à l'enfance par le ministère du Développement social ou de compressions de 43 millions de dollars en éducation, les compressions faites par le gouvernement Holt ne peuvent avoir qu'une incidence néfaste sur la santé mentale globale des jeunes du Nouveau-Brunswick. Nous ne savons pas encore quels seront les effets des compressions en éducation dans chaque district scolaire, mais nous savons que le district scolaire Anglophone West a perdu ses bibliothécaires et les autres membres du personnel des bibliothèques et que, sur le plan de la littératie, ces personnes étaient des alliées pour nos élèves du Nouveau-Brunswick. Le ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances est-il conscient de l'effet néfaste qu'aura sur la santé mentale globale de nos jeunes la perte de personnes avec lesquelles nos jeunes avaient un lien de confiance?

L'hon. M. McKee, c.r. (Moncton-Centre, ministre de la Justice ; procureur général ; ministre responsable des Services de santé mentale et de traitement des dépendances, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député de Riverview de sa question sur la santé mentale des jeunes et les dépendances. Je sais qu'il s'agit d'une question dont il se préoccupe profondément, et chacun et chacune d'entre nous de ce côté-ci de la Chambre s'en préoccupe aussi profondément. Je remercie la ministre du Développement social d'avoir donné aujourd'hui une explication approfondie de ce qui motive nos investissements, notamment celui de 8,6 millions de dollars dans l'intervention précoce. Je suis aussi content des efforts déployés par notre gouvernement pour réduire les barrières que pose l'accès aux services de santé mentale, surtout pour les jeunes. Nous continuons d'investir dans les centres de bien-être pour les jeunes. Trois centres ont été établis, et nous travaillons à l'établissement de trois autres dans la province. Il s'agira de centres à partir desquels les jeunes pourront accéder à un réseau complet de services de santé mentale. Nous travaillons avec l'Alliance pro-jeunesse et le Conseil consultatif jeunesse. Nous travaillons avec Mieux-être Atlantique à Moncton et le Centre de bénévolat à Caraquet.

Nous travaillons en partenariat avec un certain nombre de fournisseurs de services. Nous sommes à l'écoute des parties prenantes, notamment au sein du ministère de l'Éducation et du ministère du Développement social, pour veiller à la mise en oeuvre de solutions qui répondent aux besoins des jeunes du Nouveau-Brunswick.

M. Weir (Riverview, PC) : Merci, Madame la présidente. Par votre intermédiaire, je tiens à dire au ministre que je suis content du travail réalisé par les Services de santé mentale et de

Questions orales

traitement des dépendances. Cela dit, les compressions ont des répercussions sur la santé mentale des jeunes et les dépendances chez ceux-ci. J'aimerais faire part au ministre d'une citation du président du conseil d'éducation du district francophone sud.

Selon des propos de Michel Côté rapportés dans le journal : La réalité, c'est qu'il est impossible de réduire notre budget de 7,1 millions de dollars sans qu'il y ait de répercussions sur les salles de classe.

Toujours selon ses propos rapportés dans le journal : Il ne sait pas exactement comment son district réalisera des économies de 7,1 millions de dollars — sa part de la cible de 43 millions. Il souligne que les assistants en éducation actuels pourraient être mis à rude épreuve et que des élèves pourraient parfois ne pas recevoir le soutien dont ils ont besoin.

Le ministre est-il d'accord avec moi sur le fait que des compressions budgétaires qui entraînent pour des élèves une perte de soutien auront des effets néfastes sur la santé mentale des jeunes au sein de notre système? Merci, Madame la présidente.

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de la question. Merci de me donner l'occasion de parler des efforts que nous déployons actuellement en collaboration avec les districts pour trouver les meilleures façons d'investir les ressources, et ce, aux endroits les plus importants : dans les classes et dans les écoles.

Nous travaillons avec les districts à des interventions ciblées et à des investissements ciblés dans les assistants en éducation, les enseignants de soutien à l'apprentissage et les mentors en gestion du comportement, car, selon ce qu'on nous dit, c'est à ces égards que se font sentir les plus grands besoins. Le personnel enseignant nous l'a dit. Les parents nous l'ont dit. Nous sommes à l'écoute et nous travaillons en ce moment même avec les districts pour mener la tâche à bien. Merci, Madame la présidente.

PONTS

M^{me} Conroy (Miramichi-Est, PC) : Madame la présidente, il y a quelques semaines, nous avons reçu une annonce plutôt consternante de la part du gouvernement lorsque le ministre du MTI s'est rendu à Miramichi pour nous informer que, à des fins de réduction des coûts, les gens d'en face ont décidé d'enlever le trottoir du plan du projet de remise en état du pont Centennial. Le trottoir est essentiel pour les gens qui doivent se rendre au travail ou se procurer des produits et services essentiels.

Le ministre a dit que le ministère avait réalisé une étude montrant que moins de 14 personnes utilisaient le pont. L'étude aurait été réalisée il y a quelques semaines, lorsque le pont était encore rempli de neige et de sable. Compte tenu de l'arrivée du beau temps et de l'ouverture à venir du nouveau multiplexe, encore plus de gens auront besoin de traverser le pont à pied.

Questions orales

La réponse qu'a donnée le ministre pour justifier le fait de ne pas faire construire de trottoir, c'est qu'il y aurait suffisamment d'espace pour la circulation piétonnière sur l'accotement — incroyable. Madame la présidente, la limite de vitesse sur le pont est de 80 km/h. Une telle suggestion est absurde, mais je peux garantir que des gens tenteront de marcher à l'extérieur de l'accotement, et cela pourrait avoir des conséquences tragiques. L'absence de trottoir sur le pont Centennial n'est pas une option. Pour assurer la sécurité des gens, le ministre aura-t-il aujourd'hui l'obligeance de s'engager à inclure à nouveau un trottoir dans les plans du pont Centennial? Merci, Madame la présidente.

L'hon. C. Chiasson (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente, et merci de la question. L'ensemble du projet de la remise en état du pont Centennial est en cours depuis un certain temps. Le projet, qui devait s'étaler sur une période de 10 ans, doit maintenant s'étaler sur une période de 12 ans, car le gouvernement précédent a traîné les pieds. En fait, ce gouvernement a arrêté les travaux de construction sur le pont pendant deux ou trois ans pour des raisons politiques. Madame la présidente, le projet, qui, à l'origine, devait coûter 95 millions de dollars, est maintenant devenu un projet de 195 millions de dollars. Que se passera-t-il? Nous avons lancé un appel d'offres pour les travaux de cet été ; donc l'accès des piétons au pont demeurera inchangé au cours de l'été qui vient. Les travaux seront effectués sous le pont ; donc il n'y aura aucun changement. Les piétons et les cyclistes pourront encore accéder au trottoir cet été.

Toutefois, Madame la présidente, l'été prochain et l'été suivant, le pont sera fermé à la circulation ainsi qu'aux piétons. Nous avons travaillé avec la ville pour examiner d'autres options de moyens de transport qui permettront aux gens de traverser le pont.

M^{me} Conroy (Miramichi-Est, PC) : Merci, Madame la présidente. Je n'ai nullement entendu le ministre mentionner qu'il rajouterait au plan le trottoir. Ce n'est pas une option de rejeter la faute sur le gouvernement précédent, alors que le gouvernement actuel a dit qu'il ajouterait le trottoir au plan. Voilà qui semble être un véritable thème pour le gouvernement actuel.

Les changements doivent être apportés de nouveau. Nous avons rajouté le trottoir au plan. Nous avons parlé au ministre précédent lorsque cela a été fait. Il faut rajouter le trottoir pour assurer la sécurité des personnes handicapées et celle de toute personne qui traverse le pont à pied et l'utilise pour se déplacer. L'absence de trottoir sur le pont n'est pas une option. Le ministre aura-t-il l'obligeance de parler à son ministère et de rajouter un trottoir au pont? Merci, Madame la présidente.

L'hon. C. Chiasson (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Merci, Madame la présidente. La députée d'en face a raison. La ministre précédente — eh bien, deux ou trois ministres se sont succédé depuis — a annoncé qu'il y aurait un trottoir sur le pont. Toutefois, Madame la présidente, le trottoir

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

n'a jamais été ajouté à la documentation relative à la portée du projet, et les coûts des travaux y étant liés n'ont jamais été établis convenablement. Il s'agissait, comme on pourrait le dire, d'une promesse en l'air, ce qui était très typique du gouvernement précédent.

Madame la présidente, si nous examinons l'option d'ajouter un trottoir, nous voyons qu'il n'est pas possible de construire un trottoir sur la structure du pont selon sa configuration actuelle. Tout l'espace prévu doit être réservé aux voies de circulation pour que celles-ci soient conformes aux normes actuelles en matière de chaussée. Il faudrait que le trottoir soit ajouté à l'extérieur du pont, et cela en ferait un projet très coûteux. La priorité en ce moment est de relancer les travaux de remise en état du pont Centennial pour que le tout s'achève, de sorte que nous puissions permettre à 6 000 automobilistes de l'emprunter pour se rendre au travail chaque jour.

M^{me} Conroy (Miramichi-Est, PC) : Merci, Madame la présidente. Dans un contexte où le gouvernement dépense des milliards de dollars et nous endette davantage, que représentent 50 millions si cela permet d'assurer la sécurité des gens qui traverseront le pont? Il y a actuellement deux trottoirs sur le pont, lesquels sont situés de chaque côté de la chaussée ; on pourrait donc penser qu'il y aurait suffisamment d'espace pour y ajouter d'un côté ou de l'autre du pont un trottoir que les piétons emprunteraient. Le ministre peut-il s'engager à faire en sorte qu'il y ait un trottoir sur le pont? Oui ou non?

L'hon. C. Chiasson (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Je trouve très ironique, Madame la présidente, que, tout d'un coup, la députée d'en face s'improvise ingénieure et prenne conscience et connaissance de la quantité d'espace requise pour construire une voie de circulation. Comme je l'ai dit précédemment, il y a des normes canadiennes à respecter pour ce qui est de la largeur d'une voie de circulation sur un pont. Lorsque nous remettons en état un pont, nous devons satisfaire à ces normes. Pour répondre aux normes, il nous faut la pleine largeur du pont.

Comme je l'ai dit, compte tenu des normes à respecter en matière de largeur, il faudrait que le trottoir soit ajouté à la structure et qu'il se situe à l'extérieur du pont. Il s'agit d'une mesure très complexe, car l'arc du pont est si élevé. Beaucoup de travaux de conception doivent être faits. Comme je l'ai dit, les coûts des travaux n'ont jamais été établis, et le gouvernement précédent ne l'a jamais fait. Il s'agissait d'une promesse en l'air. Maintenant, nous travaillerons pour permettre aux gens de se déplacer d'un côté à l'autre avec...

[Original]

SANTÉ

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Les messages suivants sont des messages que j'ai reçus récemment de la part de personnes de ma circonscription qui n'ont pas de fournisseur de soins de santé : Je figure sur une liste d'attente pour un médecin de famille depuis 2019, et j'ai un enfant d'un an. En cas de besoin, je suis incapable d'avoir un rendez-vous par l'intermédiaire de Lien Santé, et il faut attendre jusqu'à neuf semaines pour un rendez-vous. Mon inscription au programme Lien Santé NB date de janvier 2023. Je vérifie si un médecin est disponible chaque jour, et ce, depuis décembre dernier. En février, le premier rendez-vous que je pouvais obtenir était en mai. Voici un autre message : Dans le cas de Lien Santé, la prise de rendez-vous est organisée selon des périodes de deux semaines. J'essaie de prendre rendez-vous toutes les deux semaines depuis six mois — sans succès.

Madame la présidente, la semaine dernière, on m'a demandé ce qui était advenu de toutes les nouvelles cliniques que le gouvernement avait promis de construire pour que les gens puissent avoir un médecin. Le ministre de la Santé peut-il me dire ce que les gens de ma circonscription sont censés faire à part continuer d'attendre?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, à l'intention du député d'en face, je dirais qu'il s'agit d'un problème. Je suis d'accord avec vous. De nombreuses personnes aujourd'hui, peut-être à la Chambre du peuple, n'ont pas de médecin de famille, sans parler des gens de votre circonscription. L'un des objectifs qui animent notre gouvernement, c'est notamment de jumeler les gens concernés à un fournisseur de soins. Lien Santé a été mis en place pour s'occuper de plus de 180 000 personnes sans médecin de famille. Cela a aidé dans une certaine mesure, mais pas complètement. Nous donnons accès à des services à plus de personnes sur le côté Nord. Nous avons aussi fait un effort pour jumeler des gens du côté sud. Il y a une clinique qui offre principalement des services aux francophones, et celle-ci ne compte pas de fournisseurs de soins de santé à l'heure actuelle. J'accepte le défi que vous lancez. Nous n'avons pas atteint l'objectif qui consistait à jumeler tout le monde à un fournisseur de soins au cours de nos six premiers mois au pouvoir, mais nous avons fait beaucoup de progrès et nous continuerons de travailler au dossier. Merci beaucoup de vos encouragements.

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, le nombre de personnes sans fournisseur de soins de santé à Fredericton est beaucoup plus élevé que partout ailleurs dans la province. Environ 60 % des gens inscrits sur la liste d'attente provinciale de Lien Santé NB vivent à Fredericton — 60 %. En mars, il a été annoncé que 10 médecins de famille formés à l'étranger seraient intégrés à notre...

(Exclamations.)

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Oh mon doux.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Nous vous permettons de prendre quelques secondes de plus.

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci. En mars, il a été annoncé que 10 médecins de famille formés à l'étranger seraient intégrés à notre système de soins de santé, et exerceraient à Moncton, à Campbellton, à Bathurst et à Miramichi.

L'été dernier, Horizon a engagé 44 nouveaux médecins, et un seul a été affecté à Fredericton, où l'on venait tout juste de perdre 3 médecins de famille. Les gouvernements qui se succèdent ont manifestement un parti pris contre la capitale, et les parlementaires croient à tort que nous recevons un traitement prioritaire en ce qui concerne les services gouvernementaux. Si j'ai tort, le ministre peut-il expliquer pourquoi, lorsqu'il est question de soins de santé, la priorité est accordée à pratiquement toutes les régions sauf Fredericton?

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Madame la présidente, à l'intention du député d'en face, je dirais que je suis content d'avoir l'occasion d'expliquer que Fredericton, c'est-à-dire l'Hôpital Dr Everett Chalmers et l'ensemble de la collectivité, est l'un des joyaux en ce qui a trait à nos soins de santé. Des travaux de rénovation ont récemment été réalisés dans la salle d'opération à l'Hôpital Dr Everett Chalmers. Nous travaillons fort pour faire en sorte qu'il s'agisse de la salle d'opération la plus moderne de la région des Maritimes.

Nous sommes bien au courant de l'important déficit au chapitre des soins primaires avec lequel Fredericton est aux prises. Il s'agit de l'une de nos tâches. La première cohorte du programme d'évaluation de la capacité à exercer était destinée davantage aux régions périphériques de la province. Une deuxième cohorte est en cours d'évaluation. Nous avons bon espoir que des gens viendront à Fredericton. Il s'agit d'une ville magnifique. Nous disposons d'une équipe de recrutement de talents très dynamique qui tente de faire venir des gens ici. La communauté joue un rôle très actif et tente d'attirer des gens ici et de leur montrer qu'on y jouit d'une bonne qualité de vie. Nous n'avons pas encore réglé la situation ; je souscris donc à vos observations. Il y a une demande importante et inhabituelle pour des soins primaires au centre de Fredericton, et nous travaillerons fort pour y répondre.

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, je crains que l'on ne continue de témoigner du parti pris mentionné sous le nouveau gouvernement, car nous avons une première ministre qui vient de Fredericton. Je crains que nous soyons encore moins une priorité en ce qui concerne les soins de santé si celle-ci a peur de se faire accuser de favoritisme. Je lui demande de prouver que j'ai tort. La première ministre a sillonné la province et a changé le nom de centres de santé communautaires existants pour les

Questions orales

transformer en cliniques des soins offerts en collaboration, ou ce qu'on appelle maintenant, je suppose, les équipes de soins de santé familiale. Jusqu'à présent, voilà qui ne permet pas de résoudre la crise dans le secteur de la santé. Le temps est venu de construire avec enthousiasme, comme la première ministre a promis de le faire. Si les cliniques de soins offerts en collaboration ou les équipes de soins de santé familiale sont la solution à la crise qui touche l'accès aux soins de santé primaire, la première ministre peut-elle dire combien de cliniques, à part le Centre de santé communautaire de la rive nord, elle fera construire à Fredericton et quand cela sera fait?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de la question. Je vous remercie d'avoir souligné qu'il est difficile de faire du travail dans la circonscription de la première ministre étant donné que cela peut parfois donner l'impression qu'un traitement spécial est accordé à cet endroit.

Comme le ministre l'a dit, Fredericton est mal desservie. Il s'agit d'une des collectivités ayant le nombre le plus élevé de personnes qui figurent sur la liste d'attente pour un médecin de famille. Je pense qu'elle se classe au deuxième rang à ce chapitre après la région d'Edmundston et de Madawaska. Voilà l'une des raisons pour lesquelles Fredericton était le premier endroit où nous avons annoncé le retrait de plus de personnes de la liste d'attente, la prise en charge d'autres patients, l'affectation de ressources et de professionnels de la santé additionnels, l'élargissement de l'espace prévu et la construction de plus d'espace du côté Nord. Le travail ne s'arrête pas là. Fredericton continuera d'être un endroit où nous cherchons des partenaires qui sont disposés à travailler avec nous pour mettre sur pied des équipes de soins de santé familiale du côté sud. Nous avons eu de nombreuses conversations avec des médecins de famille, des pharmaciens...

FINANCEMENT

M^{me} Bockus (Sainte-Croix, PC) : Merci, Madame la présidente. Dans toutes nos collectivités au Nouveau-Brunswick, de plus en plus d'églises subissent les effets de vols, de cambriolages et d'actes de vandalisme destructeurs. Des objets revêtant une grande valeur sentimentale qui ont été achetés par des générations de personnes de diverses familles ont été volés, des autels ont été profanés, des vulgarités ont été écrites sur les murs à l'aide de peinture à pulvériser et pire encore.

Le gouvernement précédent a proposé de permettre aux églises de présenter une demande au titre du fonds d'investissement communautaire pour couvrir une partie du coût de l'installation de systèmes de sécurité. Bon nombre de ces églises sont petites et n'ont pas beaucoup d'argent pour des dépenses additionnelles. Lorsque des questions ont été posées lors de l'étude du budget principal, le ministre responsable de la SDR a dit que les églises ne pouvaient pas présenter de demande de subvention au titre du FIC. Peut-il nous dire

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pourquoi? Quel organisme est plus axé sur la collectivité qu'une église? Vers où les églises peuvent-elles se tourner pour obtenir du financement?

[Original]

L'hon. M. LePage (Restigouche-Ouest, ministre de l'Environnement et du Changement climatique ; ministre responsable de la Société de développement régional, L) : Merci, Madame la présidente. Nous comprenons certainement les enjeux liés à la sécurité qui touchent tout le monde. Nous visons, par l'entremise du programme, l'établissement de critères solides pour favoriser le développement communautaire dans l'ensemble de la collectivité.

Si un des établissements dont parle la députée d'en face est accessible à toute la communauté, il sera admissible au même titre que tous les autres organismes à but non lucratif. Toutefois, s'il est question d'un élément destiné à un établissement religieux, malheureusement, l'établissement ne sera pas admissible. Je pense que nous pourrions éventuellement débattre de l'enjeu pendant la discussion sur la motion que souhaite présenter l'opposition officielle.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : La période de questions est terminée.